Communiqué de presse

Paris, 25 novembre 2026

OPmobility accompagne la transition des constructeurs automobiles vers une mobilité circulaire dans l'Union européenne

OPmobility a développé des solutions circulaires dans l'ensemble de ses activités afin d'aider les constructeurs automobiles à répondre aux exigences du nouveau règlement européen relatif aux véhicules hors d'usage (ELV)[1]. Ces solutions contribuent à améliorer la recyclabilité des véhicules, l'utilisation de matériaux recyclés, la facilité de démontage ainsi que la traçabilité des matériaux, permettant ainsi à ses clients de progresser vers une mobilité plus circulaire.

Au sein de son activité Exterior & Lighting, OPmobility a mis au point des solutions de recyclage en boucle fermée pour les applications de pare-chocs issues de véhicules en fin de vie. Celles-ci permettent d'intégrer jusqu'à 50 % de matière recyclée post-consommation tout en préservant les performances automobiles, la qualité et la compétitivité des coûts. OPmobility conçoit également des systèmes d'éclairage intégrant les principes de circularité, de modularité et de démontage facilité, afin d'aider ses clients à anticiper les futures exigences réglementaires et à améliorer le traitement des véhicules en fin de vie.

Au sein de son activité C-Power, OPmobility a développé une solution de réutilisation des matériaux en boucle fermée permettant d'intégrer jusqu'à 25 % de matières recyclées dans les systèmes de réservoirs à carburant. En Europe, un réseau de partenaires dédié soutient la réutilisation des matériaux issus des réservoirs en fin de vie grâce à des opérations de démontage, de décontamination et de recyclage.

Concernant les packs de batteries, le règlement européen de 2023 relatif aux batteries impose la mise en place d'un passeport numérique pour les produits mis sur le marché de l'Union européenne à partir de 2027. L'activité C-Power a développé et déployé une solution digitale permettant d'identifier les batteries et de fournir des informations sur leurs caractéristiques techniques, leur fabricant et leur durabilité, afin de faciliter leur réparation, leur réemploi et leur recyclage.

David Meneses, Directeur des Ressources Humaines et du Développement Durable d'OPmobility, a déclaré : *« La transition vers une industrie automobile circulaire implique d'utiliser davantage de matériaux recyclés et de repenser la manière dont les produits sont conçus, fabriqués, tracés, démontés et valorisés en fin de vie. À travers l'ensemble de ses activités et en collaboration avec ses partenaires, OPmobility a développé des solutions industrielles permettant d'intégrer des matières recyclées dans les produits de ses clients et de soutenir le développement d'une économie circulaire. Le Groupe ambitionne de contribuer au développement d'un modèle en boucle fermée, dans lequel les matériaux stratégiques récupérés à partir de batteries en fin de vie pourront être réutilisés dans de nouveaux produits. »*

[1] Le nouveau règlement européen sur la circularité des véhicules et les véhicules hors d'usage introduit des objectifs progressifs concernant l'utilisation de plastiques recyclés dans les véhicules neufs, y compris des matériaux issus de véhicules en fin de vie. Il impose un minimum de 15 % de plastiques recyclés dans les véhicules neufs d'ici 2032, porté à 25 % d'ici 2036, dont une part provenant du recyclage en boucle fermée. Il renforce également les exigences en matière de démontage des produits et introduira un Passeport Numérique de Circularité des Véhicules (Digital Circularity Vehicle Passport) afin d'améliorer l'accès aux informations tout au long du cycle de vie du véhicule.

Communiqué de presse

Paris, 25 novembre 2026

À propos d'OPmobility

OPmobility est un leader mondial de la mobilité durable, partenaire technologique de tous les acteurs de la mobilité à travers le monde. Porté par l'innovation depuis sa création en 1946, le Groupe est aujourd'hui fort de quatre business groups complémentaires qui lui permettent de proposer à ses clients une large gamme de solutions : des systèmes extérieurs et d'éclairage, des modules complexes, des systèmes de stockage d'énergie ainsi que des solutions d'électrification batterie et hydrogène.

OPmobility propose également à ses clients une activité dédiée au développement des logiciels, OP'nSoft.

Avec un chiffre d'affaires économique de 11,5 milliards d'euros en 2025 et un réseau mondial de 152 usines et 40 centres de R&D, OPmobility s'appuie sur ses 38 100 collaborateurs pour relever les défis d'une mobilité plus durable.

OPmobility est coté sur Euronext Paris, compartiment A. Il est éligible au Service de règlement différé (SRD) et fait partie des indices SBF 120 et CAC Mid 60 (code ISIN : FR0000124570). www.opmobility.com

RELATIONS MEDIAS
Ambroise Ecorcheville
media@opmobility.com

RELATIONS INVESTISSEURS
Stephanie Laval
investor.relations@opmobility.com